

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le rapport annuel 2013 du Conseil administratif sur le Fonds chômage.

Rapport de M^{me} Martine Sumi.

Le rapport annuel 2013 a été renvoyé à la commission des finances lors de la séance plénière du Conseil municipal du 23 juin 2014. La commission, sous la présidence de M^{me} Vera Figurek, a étudié le rapport 2013 sur le Fonds chômage lors de ses séances des 23 septembre, 26 novembre 2014 et 3 février 2015.

La rapporteuse remercie MM. Marc Morel, Daniel Zaugg et Nicolas Rey pour l'indispensable contribution de leurs précieuses notes de séances.

Préambule

En 2003, le Conseil municipal adoptait son règlement pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle. Le règlement d'application du Fonds chômage principalement de longue durée a, quant à lui, été adopté par le Conseil administratif en 2008.

Son article premier instaure le Fonds municipal de lutte contre le chômage principalement de longue durée dans l'objectif de contribuer à la réintégration sociale et professionnelle des chômeuses et chômeurs ainsi que de toute personne en recherche d'emploi. L'article 6 exige que les résultats des évaluations des projets financés par le fonds soient communiqués au Conseil municipal.

Séances des 23 septembre, 26 novembre 2014 et 3 février 2015

Cet objet ayant été traité lors des mêmes dernières séances que celles consacrées à l'examen du rapport 2012, les débats ont été synthétisés dans le précédent document consacré à cette année-là. La rapporteuse remercie les élu-e-s de bien vouloir en conséquence se référer au rapport sur l'année 2012.

Toutefois, des réponses spécifiques à l'année 2013 ayant été apportées par la magistrate et ses services, elles sont ici intégralement reproduites.

Genève, le 16 octobre 2014

Objet

Audition du 23 septembre 2014

D-34 - Rapport annuel 2013 du Conseil administratif sur le Fonds chômage.

Sandrine Salerno

Madame la Présidente,

tél. 022 418 22 33
sandrine.salerno@ville-ge.ch

Pour faire suite à l'audition citée sous objet, je vous fais parvenir, en annexe, les réponses aux questions posées.

Reste en suspens la réponse concernant la liste des subventions par association par ailleurs accordées par d'autres services de la Ville de Genève. Ce document fera l'objet d'un envoi séparé.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments distingués.



Sandrine Salerno

Question : Un-e commissaire demande les comptes de l'entreprise de conseils et de gestion de projets Mobilidee sarl.

Le secrétariat du Fonds chômage n'est pas en possession des comptes de l'entreprise de conseils et de gestion de projets Mobilidee sarl.

En effet, dans le cadre du Fonds chômage, c'est l'association Caddie Service qui est l'interlocuteur du secrétariat du Fonds chômage.

Les liens entre l'association Caddie Service et Mobilidée sarl sont ceux d'un mandant et d'un mandataire.

En tant que mandant, Caddie Service a confié à l'entreprise Mobilidée sarl un mandat de direction de l'association incluant:

- la gestion des ressources humaines
- la gestion administrative incluant le processus budgétaire et comptable
- la gestion de l'exploitation et de la logistique du service
- le développement des activités et prospection
- la mise à disposition des locaux, du mobilier et du réseau informatique

Le montant des prestations fournies par l'entreprise Mobilidee sarl est fixé au budget de l'association, voté chaque année par son assemblée générale.

Le mandat actuel pour la période 2012-2014 échoit au 31 décembre 2014.

Sur proposition de Mobilidée sarl qui se réorganise à l'interne, le mandat ne sera pas renouvelé. La direction de l'association Caddie service sera ainsi formellement internalisée au sein de l'association dès le 1^{er} janvier 2015.

Question : Un-e commissaire demande un comparatif des trois dernières années de la part en CHF des projets « jeunes » dans les dépenses du Fonds chômage

Nous ne disposons pas, en l'état, d'une comparaison annuelle des dépenses du Fonds chômage par projets, puisque leur durée de financement varie d'un projet à l'autre, selon les conventions établies.

Question : Un-e commissaire demande une description du processus de traitement de la demande de subvention, accompagnée des documents requis

Voir annexe 2.

Question : Un-e commissaire demande si une association soutenue par le Fonds chômage bénéficie d'un crédit auprès de la Fondetec

L'Association La Barje a sollicité et obtenu une demande de crédit auprès de la Fondetec en 2012. Son montant n'est pas disponible.

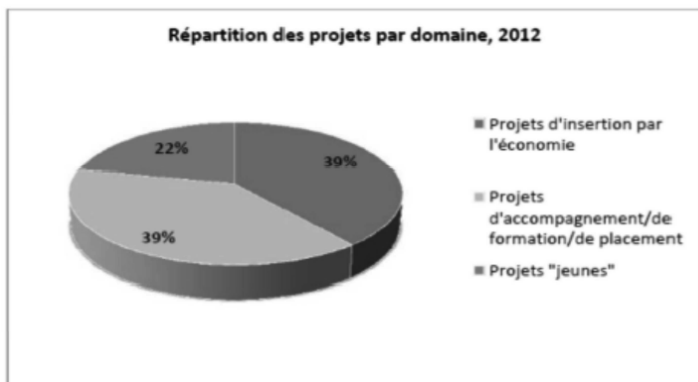
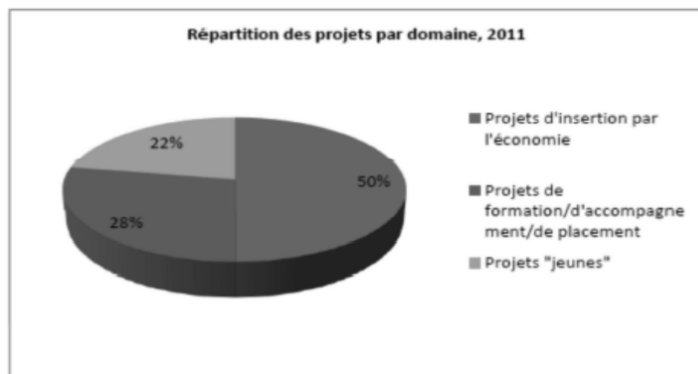
Question : Un-e commissaire souhaite en savoir plus sur les conditions de stage, plus particulièrement la rémunération, dans le programme « Tremplin Vert » de l'association Mamajah.

Les stagiaires qui ont intégré le dispositif « Tremplin Vert » proviennent de l'Hospice Général et ne sont pas rémunérés par Mamajah.

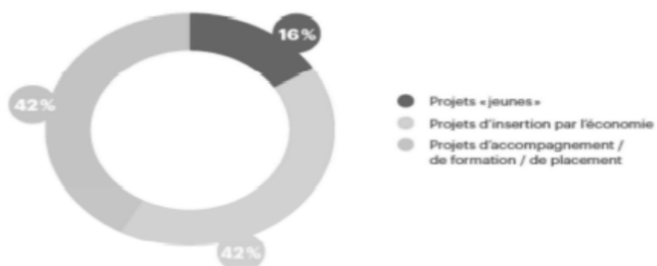
Question : Un-e commissaire demande les comptes et bilan de toutes les associations soutenues

Tous ces documents ont déjà été remis sous format papier à l'ensemble des commissaires des finances.

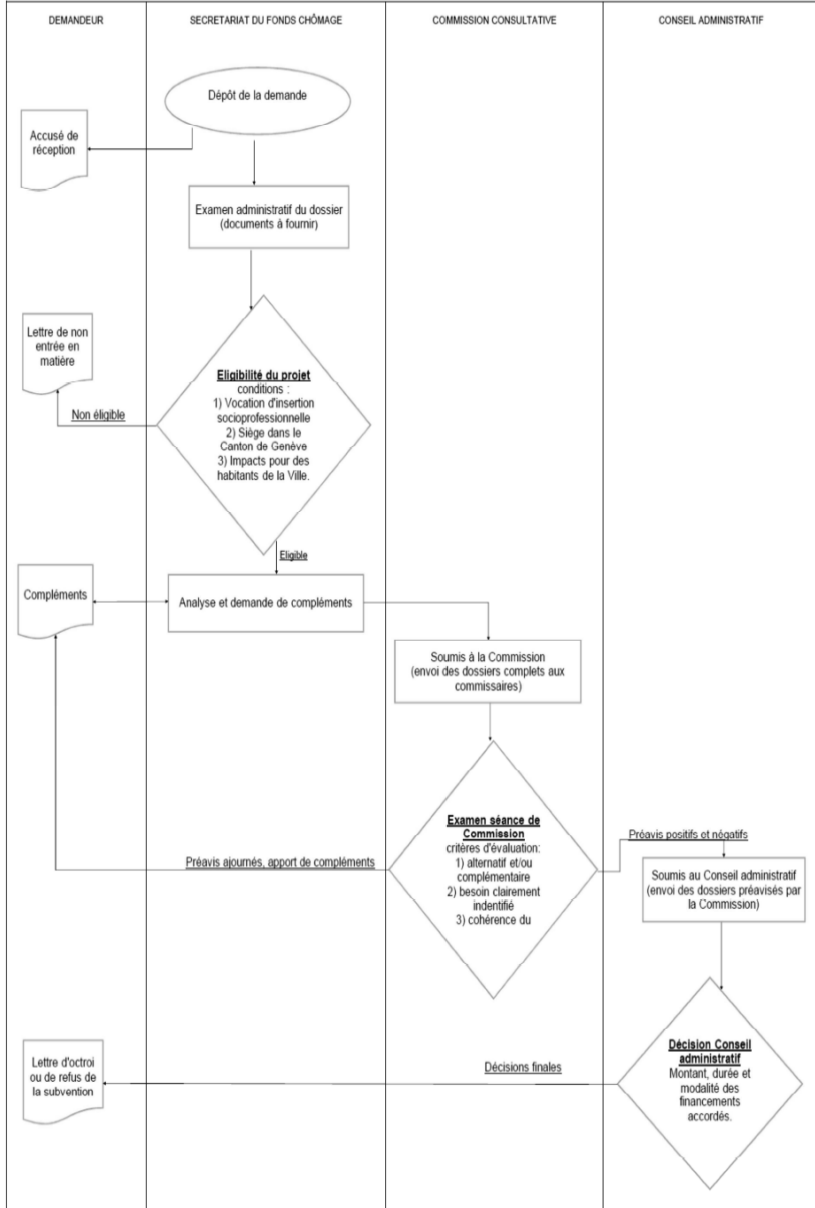
Comparatif des projets jeunes



Répartition des projets par domaine, 2013:



Processus de traitement des demandes de soutien



Dépôt d'un dossier de demande de soutien

Pour déposer une demande de soutien financier auprès du Fonds chômage de la Ville de Genève, il convient de constituer un dossier comprenant :

- le formulaire de demande de soutien, dûment daté et signé,
- les documents suivants :
 - statuts (association, coopérative, fondation), et/ou extrait du Registre du Commerce (raison individuelle, Sàrl) ;
 - liste des membres du comité ou organigramme, avec les signatures autorisées ;
 - plaquette présentant l'organisme et ses activités ;
 - dernier rapport d'activité et états financiers des deux exercices annuels précédents (bilan/compte d'exploitation et rapports de révision) ;
 - dossier de présentation du projet comprenant notamment l'origine du projet ; ses buts, ses moyens, sa mise en œuvre et son budget (maximum 15 pages).

Toutes les demandes reçues font l'objet d'un accusé de réception. Les informations contenues dans le dossier de demande sont traitées de manière confidentielle.

Le dossier de demande est à adresser à :

Madame Sandrine Salerno
Conseillère administrative
Département des finances et du logement
Rue de l'Hôtel de Ville 5b
1211 Genève 3

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser au Secrétariat du Fonds chômage au 022.418.22.76 / 25
ou par courriel : patrick.hadj-chaib@ville-ge.ch / chiara.barberis@ville-ge.ch

Document de projet (business plan)

1. Identité de l'organisation

- Origine, historique
- Ethique, mission et finalité
- Objectifs prioritaires

- Expériences : domaines d'activités et zone géographique

- Organisation interne : Organes/organigramme, partenariats/réseaux, bénévolat, professionnels, ancrage géographique, ressources financières.

2. Description du projet

- Origine et justification du projet : problématique et besoins exprimés
- Contexte général (politique, économique et social)
- Contexte spécifique : caractéristiques, acteurs et partenaires (institutionnels et privés), public concerné, contraintes et opportunités

- Champ d'intervention du projet
- Finalité (ou objectif général) du projet *Quelle est la situation que le projet voudrait influencer à moyen et long terme ?*
- Objectifs spécifiques (ou résultats) *Quelle est la situation souhaitée, directement influencée par le projet et objectivement vérifiable, aux différentes phases de mise en œuvre ?*
- Plan d'action et de mise en œuvre : activités, ressources et moyens, partenariats/synergies, calendrier (chronogramme) *Est-ce que le plan d'action contribue à atteindre les résultats ?*
- Budget (voir document séparé)

3. Pilotage du projet

- Management et organisation *Qui fait quoi ?*
- Suivi et évaluation *Méthode et périodicité*

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

(exemple à titre indicatif et non exhaustif, à adapter selon la nature et les spécificités du projet)

CHARGES

Charges directes

Marchandises et services

Matières et marchandises
Prestations de tiers (services)
Charges directes d'achat
Autres charges directes selon la nature de l'activité

Frais de personnel

Salaires et charges sociales

Encadrement-personnel professionnel - travailleurs sociaux
Emplois de Solidarité (EdS)
Personnel en réinsertion (hors EdS)
Stagiaires
Apprentis
Charges sociales

Formation et autres frais de personnel

Encadrement de formation
Intervenants externes
Cours et séminaires
Autres frais de formation
Autres frais de personnel

Frais généraux

Frais de locaux

Gestion, administration et publications

autres frais d'exploitation

Amortissements

TOTAL CHARGES

PRODUITS

Chiffre d'affaires résultant de l'activité économique

Vente marchandises
Prestations de services/honoraires
Consommations et prestations propres
Autres selon la nature de l'activité

Résultat intermédiaire = Charges - chiffre d'affaires

Autres produits

Cotisations membres
Dons et legs

Subventions (préciser la nature de la subvention et l'organisme donateur)

Etat de Genève, participation aux salaires EdS
Etat de Genève, mesures cantonales
Ville de Genève, Fonds chômage
Subventions fédérales
Subventions cantonales
Subventions communales
Fondations privées

TOTAL PRODUITS

RESULTAT GLOBAL

Remarques :

- 1) Par souci de cohérence avec la comptabilisation des charges et des produits liés au projet et, en vue de l'établissement des rapports financiers, **la structure du budget de fonctionnement doit se rapprocher au plus près du plan comptable existant au sein de l'organisation.**
- 2) En complément au budget de fonctionnement, l'organisme demandeur décrit de façon détaillée **la nature (et/ou la quote-part) des charges qui seraient couvertes par la subvention du Fonds chômage** de la Ville de Genève
- 3) **Les investissements éventuels liés au projet font l'objet d'un budget séparé** dans lequel figure le détail des investissements à réaliser et les sources de financement qui seront sollicitées.

Genève, le 30 octobre 2014

Objet :

Audition du 23 septembre 2014
D-34 - Rapport annuel 2013 du Conseil administratif sur le Fonds chômage.

Sandrine Salerno

Madame la Présidente,

tél. 022 410 22 33
sandrine.salerno@ville-ge.ch

Pour faire suite à l'audition citée sous objet et à mon envoi du 16 octobre, je vous fais parvenir, en annexe, la réponse restée en suspens.

Il s'agit de la liste des subventions 2014 accordées aux associations dont l'un des projets est soutenu par le biais du Fonds chômage (Annexe 3).

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes sentiments distingués.



Sandrine Salerno

Tableau des subventions municipales 2014 accordées aux associations

Annexe 3

dont l'un des projets est soutenu par le biais du Fonds chômage

Subventions monétaires et non monétaires

Association	Finances et logement		Construction et aménagement	Cohésion sociale et solidarité
	Fonds chômage	Agenda 21 - Ville durable		
Caddie service	Projet "A deux pas des commerces" CHF 1'182'000.- (janvier 2014-décembre 2015)			
Genève Route	Projet "Arcade Terrassière" CHF 133'520.- (septembre 2013-août 2015) Projet "Mécaniciens volants" CHF 280'500.- (mars 2013-novembre 2014)		Aménagement urbain et mobilité CHF 300'000 (sub. nominale)	
Le Bateau Genève	Projet "Travaux d'entretien du Bateau" CHF 100'000.- (janvier 2014-décembre 2014)			Service social CHF 277'700 (sub. nominale)
SOS Femmes	Projet "Label Bobine" CHF 292'522.- (décision CA du 26 février 2014)			
Comptabilis	Projet "Programme d'insertion" CHF 437'500.- (juin 2013-mai 2015)			
MamaJah	Projet "Tremplin vert" CHF 250'000.- (juillet 2013-décembre 2014)			
Réalise	Projet "secteur industriel de pointe" CHF 234'000.- (janvier 2013-décembre 2014)			
Bienvenue	Projet "Steward urbain" CHF 30'000.- (décision CA du 17 juin 2014)			
La Carte Blanche	Projet "Structure d'insertion sociale" CHF 220'230.- (février 2013-janvier 2015)			Service social CHF 15'000 (sub. nominale) Gratuité CHF 40'668
T-Interaction	Projet "T-Interac" CHF 330'000.- (janvier 2014-décembre 2014)	Gratuité Prévoist 10 CHF 102'000.-		Service social Gratuité Caravage 106 CHF 21'300 Gratuité Grand Pré 11 CHF 39'932
Découvrir	Projet "Asumir" CHF 350'000.- (septembre 2013-août 2015)	Gratuité CHF 40'264		
Voie F	Projet "Métier Français écrit" CHF 103'674.- (janvier 2013-décembre 2014) Projet "Nos foras dans le Vie" CHF 35'736 (mars 2012-février 2014) Projet "Jobcoaching" CHF 197'530.- (décision CA du 26 mars 2014)			Service social CHF 90'000 (sub. nominale)
Certis	Projet "Carrefour, Formation, Emploi" CHF 250'000.- (décision CA 17 juin 2014) Projet "Eds Villa de Genève" CHF 280'000.- (décision CA du 17 juin 2014)			
CFBA	Projet "Dispositif accès compétence de base" CHF 285'050.- (septembre 2012-juin 2014)			
OSEO	EcoDom CHF 120'400.- (décision du CA 26 février 2014)	Projet Bourse à l'emploi CHF 154'600 (sub. nominale)		
Pacte	Projet "Espace Emploi Equilibre" CHF 163'000.- (décision CA du 20 février 2014)			
Camarada	Projet "Guichet Economie Domestique" CHF 213'500.- (septembre 2013-mai 2015) Projet "Secteur Insertion professionnelle" CHF 400'000 (janvier 2014-décembre 2015)			Service social CHF 51'000 (subv. nominale)
EPER	Projet "Mentorat Emploi Migration" CHF 60'000.- (décision 15 janvier 2014)			
IPT	Projet "Réinsertion pro pour les personnes sans droit" CHF 483'000.- (mai 2013-avril 2015)			
BAB VIA	Projet "Via" en attente de renouvellement			Service de la jeunesse CHF 321'500 (sub. nominale)
Kultura	Projet Espace Jeunes Espoir CHF 40'000.- (décision CA 15 janvier 2014)			Service social Gratuité rte de Chêne 41b CHF 17'336 Gratuité Rue du Nait 25 CHF 44'100
Caritas	Projet "Vie 2" en attente de renouvellement			Service social Projet "Caritas jeunesse" CHF 41'500
Le Barge	Projet "Dispositif Jeunes" CHF 82'216.- (décision CA du 26 février 2014)			
Le Bateau Lavois	Projet "Programme d'insertion du BL" CHF 28'500.- (décision CA du 17 juin 2014)			
Phare Senior	Employabilité 45+ CHF 85'823.- (décision CA du 26 mars 2014)			

Complément d'information

Lors de la séance du 9 septembre 2014 consacrée à l'examen du projet de budget pour l'exercice 2015, des questions étaient posées concernant le fonds:

A fin août 2014, le Fonds totalise CHF 7'195'736.30 au passif du bilan.

Ce montant comprend les montants engagés par le CA ainsi que la somme disponible pour le financement de projets (nouveaux et renouvellements) selon détail ci-dessous :

Compte 235'241 - Montants engagés	CHF 4'761'526.80
Compte 235'240 - Montant disponible	<u>CHF 2'524'209.50</u>
Total bilan	<u>CHF 7'195'736.30</u>

Le tableau annexé reprend le détail des décisions CA de l'année 2014, soit dans le cadre d'un renouvellement (9), soit comme nouveau projet (3).

Cette liste est établie à fin août 2014. Deux sessions de la commission auront encore lieu d'ici à la fin de l'année (25 septembre/27 novembre).

Selon l'estimation du Secrétariat du Fonds chômage, le montant disponible à fin août 2014 sera probablement alloué au regard d'un certain nombre de projets qui seront examinés aux prochaines sessions.

FONDS CHÔMAGE (situation au 31 août 2014)

Solde au 31 décembre 2013	214'000.80
Attribution budgétaire 2014	4'000'000.00
Total disponible au 1^{er} janvier 2014	4'214'000.80
Décisions CA du 15 janvier 2014	
Maison Kultura, Espace Jeunes Espoir	40'000.00
EPER, Mentorat Emploi Migration	60'000.00
Décisions CA du 26 février 2014	
Pacte, Espace Emploi Equilibre	163'000.00
La Barje, projet Jeunes	82'216.30
SOS Femmes, Label Bobine	292'322.00
OSEO, EcoDom Service	120'400.00
Décisions CA du 26 mars 2014	
Phare Seniors, Employabilité des seniors 45+	85'823.00
Voje F, Jobcoaching	197'530.00
Décisions CA du 17 juin 2014	
Bienvenue, Stewards urbains	90'000.00
L'Equipage, Programme insertion BL	28'500.00
Certis, renouvellement Carrefour Formation Emploi	250'000.00
Certis, EdS Ville de Genève	280'000.00
Solde disponible au 31 août 2014	2'524'209.50

Prise d'acte du rapport 2013

Les membres de la commission se mettent d'accord sur le fait qu'aucun vote n'est nécessaire et prennent ensuite acte des deux rapports des années 2012 et 2013.